

SOMMAIRE

INTRODUCTION à l'édition française	11
I. POURQUOI LES VILLES DOIVENT GOUVERNER LE MONDE	25
CHAPITRE 1	27
ET SI LES MAIRES GOUVERNAIENT LE MONDE ?	
Pourquoi c'est souhaitable et comment les maires s'y prennent déjà	
Profil n° 1. Le maire mondial	55
MICHAEL BLOOMBERG, NEW YORK	
CHAPITRE 2	61
LE PAYS DES JOIES PERDUES	
Vices et vertus de la vie dans la cité	
Profil n° 2. L'incorruptible artiste	88
LEOLUCA ORLANDO, PALERME	
CHAPITRE 3	93
LA VILLE ET LA DÉMOCRATIE	
De la <i>polis</i> indépendante à la <i>cosmopolis</i> interdépendante	
Profil n° 3. Le pitre efficace	124
BORIS JOHNSON, LONDRES	
CHAPITRE 4	129
LES MAIRES AUX COMMANDES !	
C'est ça, la démocratie ?	
Profil n° 4. La gouvernance en partenariat	156
WOLFGANG SCHUSTER, STUTTGART	

CHAPITRE 5	161
DES VILLES INTERDÉPENDANTES	
Nœuds locaux, synapses globales	
Profil n° 5. Le fondateur-président et le président-maire	205
LEE KUAN YEW ET TONY TAN, <i>CITÉ-ÉTAT DE SINGAPOUR</i>	
CHAPITRE 6	211
DES VILLES SANS SOUVERAINETÉ	
Les atouts de l'impuissance	
Profil n° 6. Le (quasi) indestructible	246
IOURI LOUJKOV, <i>MOSCOU</i>	
II. COMMENT LES VILLES DOIVENT S'Y PRENDRE	251
CHAPITRE 7	253
« PLANÈTE BIDONVILLES »	
Le défi de l'inégalité urbaine	
Profil n° 7. Le casse-tête des mégapoles	298
AYODELE ADEWALE, <i>LAGOS</i>	
CHAPITRE 8	303
VILLE, SOIGNE-TOI !	
Réduire les inégalités	
Profil n° 8. Madame la maire	336
SHEILA DIKSHIT, <i>DELHI</i>	
CHAPITRE 9	341
DES VILLES INTELLIGENTES DANS UN MONDE VIRTUEL	
Relier les villes grâce au numérique	
Profil n° 9. Les stimulateurs de paix	379
TEDDY KOLLEK, <i>JÉRUSALEM</i> , ET QADOURA MOUSA, <i>JÉNINE</i>	

CHAPITRE 10	383
DES VILLES DE CULTURE	
DANS UN MONDE MULTICULTUREL	
L'art de l'interdépendance	
Profil n° 10. Humour civique et art de la citoyenneté	412
ANTANAS MOCKUS, <i>BOGOTA</i>	
CHAPITRE 11	417
CITOYENS SANS FRONTIÈRES	
Société civile « glocale » et confédéralisme	
Profil n° 11. L'organisateur de la communauté « glocale »	456
PARK WON-SOON, <i>SÉOUL</i>	
CHAPITRE 12	461
UN PARLEMENT MONDIAL DES MAIRES	
La démocratie ascendante et la route vers l'interdépendance	
REMERCIEMENTS	484
POSTFACE de Bruno Lhoste	490

INTRODUCTION

À L'ÉDITION FRANÇAISE

Selon Alexis de Tocqueville, la liberté est municipale. Il avait d'emblée compris que dresser le portrait de la démocratie américaine, ce n'était pas décrire son gouvernement fédéral et sa pesante bureaucratie, mais ses instances municipales et sa société civile.

Chose étonnante en cette ère de mondialisation, l'attraction de Tocqueville pour la décentralisation est plus pertinente que jamais. La *polis* fut le berceau de la démocratie, et elle demeure sa meilleure garante dans notre monde interdépendant et cosmopolite. Comme je le montre dans cet ouvrage, à une époque où les États-nations n'ont jamais été aussi défaillants et où les autorités nationales, ancrées dans leur monoculture et définies par leurs frontières, penchent plus vers le conflit que vers la coopération, ce sont les villes qui sont les plus à même de relever des défis mondiaux, en matière d'environnement, d'immigration, de commerce, de santé, de criminalité, de terrorisme et de marchés. Ce sont les municipalités en réseau et la liberté locale qui nous permettront, peut-être, de construire un avenir juste et durable, pour la planète entière. Les nations sont trop grandes pour la participation (locale) et trop petites pour le pouvoir (global). Accéder à l'échelle mondiale, c'est redescendre à l'échelon local. Comment réaliser ce tour de force et que traduit le terme « glocalité » ? C'est le sujet central de cet ouvrage.

Certains des arguments présentés ici saisissent la réalité de l'Amérique urbaine et d'une grande partie de l'Europe. Pourtant, ils ne parviennent pas à constituer des universaux. Peuvent-ils réellement s'appliquer à la Chine, au Chili ou au Nigeria ? Ou même, au cœur de l'Europe, à la France ? Ou, au cœur de la France, à Paris ? Les villes ne se différencient-elles pas par leur taille,

leur géographie, leur histoire et leur culture ? Peut-on dire des villes françaises ce qu'on dit des cités en général ? Ou bien leurs particularismes culturels et historiques empêchent-ils certaines généralisations ? Les maires *français* devraient-ils eux aussi gouverner le monde ou bien la France fait-elle exception ?

Dans les introductions que j'ai écrites pour les éditions néerlandaise, polonaise, coréenne, chinoise, catalane et autres de *Et si les maires gouvernaient le monde ?*, j'ai essayé de souligner les différences locales tout en maintenant mon argumentation générale. Or, cette démarche ne s'impose nulle part avec plus de force qu'en France, car ce pays se distingue sur les plans historique, politique et culturel par sa mission civilisatrice, sa défense de la laïcité, ses aspirations universalistes, avec la devise « liberté, égalité, fraternité » et ses diverses applications locales. N'oublions pas que le siècle des Lumières français, lui aussi universaliste, a donné lieu à une révolution localisée et sanglante, et à près d'un siècle de bonapartisme et de restauration de la monarchie aux accents très clairement nationaux.

Les tensions au milieu desquelles le système français maintient tant bien que mal un équilibre semblent propres à ce pays et inéluctables. Prenons, par exemple, l'opposition entre le central et le local, présente tout au long de l'histoire de France : la guerre des Bourbons contre les vieux parlements provinciaux, décrite avec tant de force par Tocqueville dans son autre essai majeur, son étude de l'Ancien Régime ; les révolutionnaires, puis Napoléon sacrifiant une liberté promise au nom d'un contrôle central, plus fort que jamais ; Paris, qui sera toujours en porte-à-faux avec la France profonde ; les grandes écoles qui règnent sur la politique nationale et les affaires aux dépens d'une société civile plus équitable ; les villes et les métarégions qui disputent à l'État le droit de représenter les citoyens et de gouverner dans leur intérêt... Sans oublier des cités comme Paris, qui sont en conflit avec leurs propres banlieues, une lutte des classes qui pourrait avoir tendance, selon certains, à se transformer en guerre de religion et de civilisation.

Le particularisme français s'exprime également à travers des revendications concurrentes en matière de citoyenneté française. Ancrée en théorie dans des valeurs universalistes – la liberté, l'égalité et la fraternité –, elle peut,

selon ses acceptions, nous conduire à dénaturer la liberté et l'égalité au nom de la fraternité. Cette dernière notion serait, selon certains, étroitement liée à une solidarité gauloise et catholique, qui reposerait sur des normes nationales et culturelles sans équivalent. Cette position peut se révéler incompatible avec un esprit de tolérance et un penchant pour l'inclusion citoyenne. La notion de laïcité peut traduire une volonté, apparente, de maintenir une certaine neutralité entre les religions dans la sphère publique. Mais elle est souvent perçue comme ostracisante par des communautés minoritaires, par exemple musulmane ou juive. En d'autres termes, la laïcité est parfois vécue comme une censure religieuse.

Ceux qui ont de profondes convictions religieuses autres que chrétiennes ont du mal à se sentir en parfaite sécurité au sein d'une culture laïque et majoritaire, qui recouvre de son voile la domination d'une nation chrétienne, dont les croyances flottent, implicitement, dans l'atmosphère nationale. La foi est communautaire. Exiger qu'elle soit privée et tenue à l'écart de la communauté civique l'affaiblit. Ces contradictions minent les débats religieux et politiques sur la liberté d'expression et de culte, qui se sont emparés de la France (et de l'Europe plus généralement) ces dernières années.

Ces différences, qui rendent difficile toute généralisation concernant les villes françaises, ne touchent pas seulement la religion. Les pratiques politiques de ce pays viennent en effet contredire certains propos présents dans cet ouvrage. Selon la thèse que je défends, les maires sont le plus souvent ancrés dans un territoire et, à ce titre, fort heureusement pragmatiques. Les maires français, en revanche, dépendent d'un système électoral défini par des partis politiques nationaux. Les liens entre les responsables politiques et leurs villes peuvent donc être très ténus. Cela signifie que le mandat de maire, en France, ne constitue, pour beaucoup d'hommes politiques, qu'un tremplin vers des fonctions plus élevées : Jacques Chirac et François Hollande ont été respectivement maires de Paris et de Tulle, avant d'accéder à la présidence.

Cette conception de la gouvernance municipale contraste fortement avec le système américain décrit par Tocqueville et toujours en vigueur aujourd'hui : des maires qui sont presque toujours des personnalités locales et qui ont peu de liens avec les idéologies politiques. Leurs aspirations sont

rarement nationales ou présidentielles. Aucun maire d'une grande ville américaine n'a jamais été président des États-Unis (même si quelques-uns, comme Rudy Giuliani et Michael Bloomberg, à New York, ont eu pour Washington les yeux de Chimène). La mairie constitue donc plus souvent le terminus que le point de départ d'une brillante carrière politique. Mis à part dans des cas très particuliers comme à Hong Kong et à Shanghai, le système chinois constitue un troisième modèle. En Chine, les maires sont totalement soumis, en termes d'idéologie et de pouvoir, au gouvernement central et à la souveraineté du Parti communiste, qui tire peu ou prou toutes les ficelles. Les maires qui ont des velléités d'indépendance, comme Bo Xilai, ex-maire et gouverneur de la mégapole de Chongqing, ne peuvent guère exprimer leurs ambitions ou leur désir d'autonomie. Leur mandat risque tout aussi bien de les mener en prison (c'est le cas de Bo Xilai aujourd'hui) que de les conduire à un poste plus élevé.

Cependant, l'argumentaire de cet ouvrage n'aurait pu se tenir si de tels éléments l'emportaient sur le reste et si les villes ne présentaient pas plus de points communs que de différences. Marseille et Barcelone sont deux grands ports méditerranéens qui partagent les mêmes problèmes en termes d'immigration, d'économie, de transports, d'infrastructures, d'énergie, d'écologie, de maintien de l'ordre et d'éducation. Que l'une soit française et l'autre espagnole (catalane) ne change pas grand-chose : ces deux villes ont les mêmes soucis et cherchent les mêmes solutions pour défendre leurs intérêts dans un monde interdépendant.

L'urbanisation ne fait que s'accroître. Plus de la moitié de la population de la planète habite désormais en ville (on monte à plus de 75 % en Europe et en Amérique du Nord), et les villes produisent aujourd'hui plus de 80 % du PIB mondial. À l'origine de ce mouvement, on trouve ces forces qui, partout dans le monde, façonnent toutes les cités : densité, diversité, créativité, mobilité, innovation et interdépendance. À Lyon ou à Louisville, à Metz ou à Bombay, à Cannes ou au Cap, la criminalité, les maladies, l'emploi, les égouts, le métro, les ordures, la richesse, le commerce, les inégalités et le terrorisme posent problème. Et la pression qui pèse sur ces cités, à la recherche de remèdes pour soigner leurs maux, est toujours plus forte.

Deux exemples d'innovations mondiales ont pris corps dans des villes françaises et témoignent de la portée internationale de certaines stratégies urbaines : la reconnaissance des municipalités classiques et leur intégration aux métarégions nouvellement créées, et l'utilisation du budget participatif comme instrument de la démocratie municipale.

Cette dernière initiative a vu le jour dans un certain nombre de villes brésiliennes, qui souhaitaient impliquer leurs citoyens dans la politique et la redistribution des impôts. Le but était de faire participer les gens les plus susceptibles de bénéficier de cet argent. Soutenue ensuite par la Banque mondiale (sous les auspices de l'un de ses plus ardents partisans, Tiago Peixoto), cette pratique a été adoptée par des centaines de villes à travers le monde, dont New York et Paris. Introduite dans la capitale française en 2014, elle concernait alors une somme modeste. Mais un an plus tard, par la volonté de la maire Anne Hidalgo, la ville peut se vanter d'avoir le plus gros budget participatif d'Europe, avec 426 millions d'euros, soit près de 5 % du budget de la ville pour cinq ans. Centrés sur les arrondissements où l'implication citoyenne et les investissements financiers peuvent faire défaut, ces fonds favorisent largement des secteurs tels que Belleville-Ménilmontant (xx^e arrondissement) ou Pigalle (xviii^e), par rapport au chic 1^{er} arrondissement.

Autre stratégie innovante, appliquée un peu partout dans le monde : l'élargissement des frontières juridictionnelles et géographiques des villes, qui correspondent souvent en Europe aux remparts de l'époque médiévale et ne sont plus adaptées. Le Premier ministre italien, Matteo Renzi, a ainsi présenté une formidable réforme constitutionnelle après sa prise de fonction, en janvier 2014. S'appuyant sur son expérience de maire de Florence, il souhaite remplacer les provinces traditionnelles, dont la plupart n'ont plus de raison d'être, par neuf métarégions représentées au Sénat. S'il continue à batailler avec la fragile économie de son pays, sa réforme, elle, avance bel et bien.

Il n'est pas sûr que la France, avec ses penchants étatistes et centralisateurs, suive cette ligne, mais la maire de Paris, Anne Hidalgo, poursuit un projet lancé par l'ex-président Nicolas Sarkozy, visant à créer la « métropole du Grand Paris ». Il s'agit non seulement d'apaiser le ressentiment des immigrés en intégrant les banlieues où ils habitent, et qui sont aujourd'hui

marginalisées, au prestigieux « Grand Paris », mais aussi de souligner le lien entre ce qu'est la ville de Paris, définie par son économie, ses transports et son écologie actuels, et la métarégion au sens large, dont le cœur historique de la ville a été artificiellement coupé. La très vieille île de la Cité, qui constituait autrefois Paris à proprement parler, et les vingt arrondissements parisiens sont désormais encerclés par le périphérique. Tout cet espace appartiendra à cette métarégion, la métropole du Grand Paris. Les anciennes frontières doivent être redéfinies et repoussées pour refléter l'administration et la gouvernance modernes, mais aussi pour prévenir la marginalisation des banlieues et la ghettoïsation des centres-villes, qui ont besoin des territoires voisins pour survivre (comme à Detroit, où dix comtés s'en sortaient très bien tandis que le cœur de la ville faisait faillite).

Ce qui paraît local aujourd'hui est donc souvent global, et ce qui semble mondial se manifeste dans notre quotidien. C'est un fait, y compris pour des questions qui semblent propres aux villes françaises ou européennes, telles que l'opposition entre la religion traditionnelle et la modernité laïque, dont je parle dans mon livre intitulé *Djihad versus McWorld : mondialisation et intégrisme contre la démocratie*¹. Les causes de la confrontation entre la culture et la citoyenneté françaises et les immigrés musulmans, qui vivent dans les villes du pays mais se sentent totalement exclus de la cité et de la nation, sont à chercher dans le combat mondial entre le djihad et McWorld. Le tribut que la démocratie paye à ce combat culturel, décrit dans mon ouvrage il y a vingt ans, est toujours d'actualité à Paris, et il fait de toute évidence partie des conditions qui ont déclenché la tuerie de *Charlie Hebdo*.

Pour en revenir aux particularismes français, le rôle des villes dans l'atténuation des tensions liées à l'immigration, au multiculturalisme et aux différences ethniques et religieuses varie beaucoup d'un endroit à l'autre, et cela ne peut s'expliquer, seulement, par un choc mondial des cultures ou des civilisations. Si c'était le cas, on observerait la même réaction de la part des populations musulmanes immigrées de Houston et de Detroit que de

¹ Benjamin Barber, *Djihad versus McWorld : mondialisation et intégrisme contre la démocratie*, Hachette/Pluriel (première édition française chez Desclée de Brouwer, 1997).

celles de Paris ou de Lyon. Or, à Paris, le très à la mode « choc des civilisations » transforme l'idéal démocratique de diversité en un cruel dilemme.

Le multiculturalisme, la tolérance et l'hétéronomie sont des traits caractéristiques de la cité. En France, l'importante communauté musulmane, majoritairement urbaine, se compose principalement d'immigrés originaires d'Afrique du Nord, dont beaucoup appartiennent aujourd'hui à la deuxième et à la troisième générations. Elle est ostracisée, sur les plans géographique, culturel et politique, par ceux que l'on peut appeler les Gaulois. Et ce phénomène bouscule les idéaux de tolérance du pays, menaçant de les faire voler en éclats. Car, même lorsqu'ils répondent au nom de « citoyens », les membres de cette communauté sont, selon les termes mêmes du Premier ministre Manuel Valls, victimes « d'un apartheid territorial, social et ethnique » qui bafoue leur citoyenneté et alimente leur colère.

La tolérance et la capacité d'inclusion qui définissent généralement la cité font de toute évidence défaut à la France et à ses villes (ainsi qu'à de nombreuses autres cités européennes, de Copenhague à Berlin). Mais tandis que Rotterdam, théâtre, il y a peu, de regrettables confrontations ethniques, est désormais administrée par un maire musulman, Ahmed Aboutaleb, et vit dans une solide harmonie citoyenne et que Berlin, malgré la brève popularité du mouvement d'extrême-droite anti-immigration Pegida, trouve un terrain d'entente avec sa communauté germano-turque, les contradictions restent cruellement patentes à Paris.

Au premier abord, le massacre de Paris semble identique aux horreurs commises ailleurs par des extrémistes, et il ne paraît pas y avoir de grande différence entre l'assassinat de caricaturistes français et l'attentat subi par les coureurs du marathon de Boston ou les usagers du train à Madrid. Quelle différence, également, entre ce qui s'est passé à Paris en janvier 2015 et ce qui est arrivé un mois plus tard à Copenhague, lorsqu'un journaliste a été abattu dans un centre culturel et qu'une synagogue a ensuite été attaquée ? Ces actes de violence désespérés traduisent la haine que les extrémistes islamistes ressentent à l'égard des sociétés libres, des valeurs démocratiques, et de la liberté d'expression. Ces violences sont toutes, au moins en partie, l'expression actuelle de ce que je décrivais, il y a plus de vingt ans, dans *Djihad versus McWorld*.

Toutefois, lorsque l'on creuse un peu plus, il devient évident que la liberté d'expression n'a pas le même sens selon les cultures et que l'inclusion citoyenne, considérée comme une vertu cosmopolite de toute ville, est différente à Paris, à Téhéran ou à New York. Nous considérons à juste titre la ville comme multiculturelle, ce que la nation ne sera jamais. La première a tendance à inclure, contrairement à la seconde, dont les frontières et l'indépendance souveraine semblent constituer une barrière infranchissable.

En France, cependant, la liberté d'expression et la fraternité ont des significations différentes et controversées, qui mettent en péril l'inclusion et l'harmonie dont ses villes se vantent de faire preuve. Aux États-Unis, pays qui partage pourtant avec les Anglais la notion de « liberté négative » vis-à-vis de l'État, elle est étroitement liée à l'expression politique : il s'agit de permettre à tous de s'exprimer pour être capable de s'opposer à un gouvernement parfois considéré comme tyrannique. On peut y voir une condition de l'égalité citoyenne et de la vertu en politique (voir l'ouvrage de Walter Berns, *Freedom, Virtue and the First Amendment*). C'est une manière de contrebalancer les inégalités de pouvoir et d'argent grâce à des mots ou à des images. C'est pour cela que les deux arrêts de la justice américaine – « Buckley versus Valeo », qui a lié argent et moyens d'expression, et « Citizens United », selon lequel les entreprises sont des personnes douées de parole – ont à ce point dénaturé la Constitution américaine, en accordant à la richesse un véritable pouvoir politique et en transformant le discours en un allié et non plus en un adversaire de la puissance brute.

En France, cependant, la liberté de parole est souvent présentée comme l'expression d'un goût personnel, dépourvue de toute dimension politique ou égalitariste explicite. La liberté n'y est pas obligatoirement associée à l'égalité. L'esprit français de la satire provient, comme l'a souligné Timothy Garton Ash, de Rabelais, de Marat et des dadaïstes, et revêt une « irrévérence de type cour d'école² ». C'est une approche typiquement française de la dérision : parodier, dévaloriser les autres, les tourner en ridicule au sens moliéresque du terme, non parce qu'ils exercent un pouvoir excessif ou menacent la liberté (même si cela peut être le cas), mais pour le plaisir que cela procure. Si les caricaturistes

2 Timothy Garton Ash, « Defying the Assassin's Veto », *The New York Review of Books*, 22 janvier 2015.

de *Charlie Hebdo* avaient voulu exercer leur liberté d'expression à l'encontre d'un pouvoir donné, ils se seraient rendus à Djeddah ou à Téhéran, où la société est sous l'emprise de la religion islamique et où les caricatures du prophète pourraient inciter les gens à dénoncer l'hypocrisie de ces tyrans, qui se cachent derrière une religion dont ils refusent toute parodie pour des questions de privilèges et de pouvoir plutôt que de moralité et de religion.

En résumé, la liberté d'expression et le pouvoir s'affrontent dans des sociétés qui luttent pour l'égalité. À Paris, en revanche, les musulmans constituent une minorité fragile, d'ores et déjà marginalisée par le sectarisme et l'arrogance de la majorité. Leurs « différences » constituent la raison même de leur victimisation. Ce sont leurs croyances religieuses, et non leurs ambitions politiques, qui sont tournées en ridicule et dénigrées d'une façon qui tient plus du harcèlement que de l'affrontement direct de l'ennemi. En outre, conformément à la grande tradition satirique française, ceux qui pratiquent la dérision ne le font pas par nécessité politique ou morale, mais parce qu'ils en ont la possibilité.

Dans la théorie comme dans la pratique, la liberté d'expression peut sans nul doute inclure ces expressions gratuites, voire immorales, de dédain et de dénigrement de l'autre. Les assauts contre la dignité et la ferveur ne méritent pas plus un châtement violent que les attaques contre la folie et le vice. Et, à n'en pas douter, la violence à l'égard de ce genre de discours sera toujours perçue comme une sorte de « droit de veto de l'assassin » (pour reprendre l'expression de Timothy Garton Ash), destiné à faire taire par la force tout type de discours.

Cela ne signifie pas pour autant que tout discours n'ayant trait ni à la politique ni au pouvoir doive automatiquement être considéré comme un droit. Même dans les sociétés les plus libres, il existe des limites à l'expression : il est ainsi interdit d'inciter à la violence, d'appeler au génocide, d'exprimer des thèses négationnistes ou de calomnier des personnes publiques. Les Britanniques, par exemple, semblent plus choqués par les calomnies à l'encontre de personnalités politiques appartenant à la majorité qu'à l'encontre de prophètes s'adressant à une minorité, tandis qu'en France, on peut se préoccuper davantage du « droit » au respect de la vie privée de Dominique Strauss-Kahn que des conséquences de ses déviances sexuelles.

En France, on protège non seulement la liberté d'expression politique, mais aussi l'usage de la dérision, ce qui n'est pas sans conséquences. Tourner des croyances sérieuses en ridicule attente à la dignité et nuit à la solidarité d'une communauté, plus que cela ne constitue une résistance à la supposée tyrannie de la religion. Violer des tabous religieux pour le plaisir n'a rien à voir avec le fait de s'en prendre à l'utilisation hypocrite de ces mêmes tabous pour faire respecter le patriarcat et légitimer la tyrannie politique. L'iconoclasme repose sur la liberté de parole, ce qui ne signifie pas automatiquement qu'il existe un droit à l'iconoclasme. La dérision mérite sans doute d'être autorisée par la loi et protégée de toute violence, ce qui ne lui octroie pas pour autant de mainmise sur les valeurs morales et la vertu. La satire ne permet pas, ou presque, de lutter contre la coercition et les inégalités. C'est pourquoi elle peut très bien ne pas être considérée comme un droit politique.

Voilà bien le dilemme : la dérision, contrairement à l'expression libre, ne soude pas une communauté, elle la désagrège. Parodier des prophètes et des saints qui parlent exclusivement de religion (et non de politique) et constituent la pierre de touche morale d'une fragile minorité ne corrige pas les inégalités, cela les accentue. Cela ne bouscule pas les puissants, cela rabaisse les faibles. La ville et son cosmopolitisme constituent, par définition, des remèdes contre le sectarisme et la marginalisation. Mais, pour que cela fonctionne, il faut que l'identité urbaine et citoyenne se construise autour de l'inclusion, et que la tolérance et le respect fassent partie intégrante des questions de pouvoir. Aux États-Unis, par exemple, les insultes envers les Noirs sont parfois assimilées à celles contre les Blancs. Mais pareille analogie ne résiste pas si l'on examine la situation sous l'angle du pouvoir : dans une société où le terme « *nigger* » (« nègre ») a souvent précédé des lynchages, il ne peut y avoir de comparaison possible entre ce terme et celui de « *honky* », une injure à l'égard des Blancs dans l'argot noir américain, une invective vide de sens, sans effet sur un adversaire puissant.

Le discours politique reconnaît le pouvoir et constitue une tactique pour le contrebalancer. C'est ce lien entre liberté et égalité qui fait de l'expression un droit. La dérision, en revanche, ne le reconnaît pas (au mieux) et fait souvent office de jouet entre les mains des puissants. Son utilisation dans la

politique urbaine peut donc s'avérer explosive et perturber l'équilibre citoyen sur lequel repose la paix en ville. En France, elle est totalement protégée par la loi, et elle a miné la communauté et détourné un peu plus le pouvoir en faveur de la majorité.

Ceux qui, en France, utilisent la liberté d'expression comme excuse pour vilipender et exclure les minorités devraient se demander comment il se fait que le négationnisme, l'antisémitisme et le racisme sont d'une certaine façon « fondamentalement différents », comme l'a souligné le Premier ministre Manuel Valls dans son discours du 13 janvier 2015, de la simple « impertinence » consistant à tourner l'islam en dérision. Fait remarquable : environ 40 % des sondés en France estiment que les caricatures choquantes pour les musulmans ne devraient pas être publiées³. Et aux États-Unis, le *New York Times* a récemment publié une tribune demandant que les « publications terroristes » ne bénéficient plus de la protection du 1^{er} amendement et soient interdites, y compris en l'absence de diffamation envers la religion⁴.

Les villes françaises, j'en suis convaincu, continueront dans les grandes lignes à correspondre aux idées que j'expose ici au sujet de la cité. Mais elles ont bel et bien un problème, qui leur est propre et qui concerne certaines vertus citadines – l'inclusion, la tolérance et le multiculturalisme –, qui finiront, espérons-le, par l'emporter. Après tout, ces revendications remontent au siècle des Lumières, qui leur a pour ainsi dire donné naissance, et on imagine aisément de quel côté du débat se situeraient aujourd'hui Voltaire ou Diderot (même si le débat entre philosophes autour des vices et des vertus de l'urbanité a revêtu bien des facettes – voir le chapitre 2 et notamment le déchaînement de Rousseau à l'égard des mœurs urbaines !).

À la grande époque du siècle des Lumières, la liberté et l'égalité étaient indissociables, et les liens fraternels qui unissaient les Français étaient ancrés dans la solidarité de citoyens, définis en tant que tels non par leur nationalité, leur appartenance ethnique ou leur religion, mais par leur adhésion à l'égalité

3 *The Economist*, 24 janvier 2014.

4 Martin London, « Why Tolerate Terrorist Publications ? », *New York Times*, 24 janvier 2015.

révolutionnaire et à la tolérance. Voilà, aujourd'hui, le défi : comment forger, en France, une identité citoyenne, tolérante et inclusive, capable d'intégrer ceux qui ne font pas (encore) preuve d'ouverture d'esprit. La question est donc la suivante : l'autodiscipline et la civilité peuvent-elles suffisamment encadrer la liberté de pratiquer la dérision, si légale soit-elle, et permettre aux immigrés, dont le bagage culturel est différent, de s'intégrer et de devenir des citoyens comme les autres ?

Une telle transformation, si elle doit se produire, n'aura pas lieu en France, mais au sein du Grand Paris. Que ce soit dans la capitale, à Marseille, à Lyon, à Aix-en-Provence, à Metz ou à Toulouse, c'est dans la ville que réside cette promesse, pour le monde entier, d'un avenir plus juste et soutenable, si tant est que cet espoir survive aux cultures locales qui le menacent sans relâche. C'est à la cité de démontrer que la liberté, associée, selon Tocqueville, par essence à la ville, peut engendrer l'égalité et se développer avec la fraternité. Sans cela, les maires ne pourront gouverner dans la justice. Le cas français servira de test pour la planète.

Benjamin R. Barber,
17 février 2015